

**Cours de formation
Moniteurs de club
de Tir à l'arc Québec**

12 FEVRIER 2018

*Horaire et contenu
du stage pour la
formation des
moniteurs
de club*

Horaire du stage

Sur 8 heures

Contenu du stage

Accueil et introduction

Le rôle et le champ d'intervention du moniteur

L'âge d'initiation au tir à l'arc

Partie A

Formation de l'archer

Chapitre 1 :

Installation, équipement et règles de sécurité et d'étiquette.

Période de dîner (peut varier entre 30 minutes et 1 heure, avoir son lunch)

Chapitre 2 :

L'enseignement :

- La séquence de tir en dix étapes (tir mongol, apache, suédois et suédois modifié);
- Les séances d'initiation et de cours;

Chapitre 3 :

La préparation physique : L'échauffement.

Chapitre 4 :

L'animation : Les jeux.

Partie B

Le juge local

Présentation du document à lire.

La réglementation :

- Les aménagements, la sécurité et l'éthique.
- Les catégories d'âges et les styles.
- Le contrôle du tir (la pratique et la compétition).
- Les cartes de pointage, la validation et l'enregistrement des résultats;
- Les responsabilités : L'inspection et le rapport de juge.

Partie C

L'évaluation

A la fin du stage, le candidat sera évalué par un examen écrit qui peut durer jusqu'à 1 heure pour chacune des parties A et B portant sur l'ensemble des sujets présentés. La note de passage est de 70%. L'examen corrigé, doit être retourné à Tir à l'arc Québec par le formateur. Si l'examen est réussi, le candidat se verra accrédité comme moniteur de club et pourra exercer sa pratique sur l'ensemble du territoire du Québec. Le moniteur de club ainsi accrédité, conservera son droit de pratique tant qu'un avis de renouvellement de son accréditation ne soit émis par Tir à l'arc Québec

Tir à l'arc Québec émettra un certificat attestant la formation du nouveau moniteur.